

**Arrêté du 26 octobre 2011 portant nomination (régisseur de recettes et d'avances à la direction de l'administration pénitentiaire)**

**NOR : JUSK1129936A**

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,

*Vu le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 modifié portant règlement général sur la comptabilité publique, et notamment son article 18 ;*

*Vu le décret n° 92-681 du 20 juillet 1992 modifié relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;*

*Vu le décret n° 2008-227 du 5 mars 2008 relatif à la responsabilité personnelle et pécuniaire des régisseurs ;*

*Vu l'arrêté du 28 mai 1993 fixant le taux de l'indemnité de responsabilité susceptible d'être allouée aux régisseurs d'avances et aux régisseurs de recettes relevant des organismes publics et le montant du cautionnement imposé à ces agents, modifié par l'arrêté du 3 septembre 2001 ;*

*Vu l'arrêté du 27 décembre 2001 relatif au seuil de dispense de cautionnement des régisseurs d'avances et des régisseurs de recettes ;*

*Vu l'arrêté du 8 avril 2010 modifiant l'arrêté du 30 octobre 1981 portant création d'un Bulletin officiel du ministère de la justice ;*

*Vu l'arrêté du 29 septembre 2011 portant institution d'une régie de recettes et d'une régie d'avances auprès de la direction de l'administration pénitentiaire.*

ARRÊTE

**Article 1**

Monsieur Julien GREGOIRE, attaché d'administration, est nommé en qualité de régisseur de recettes et d'avances à la direction de l'administration pénitentiaire, à compter du 27 octobre 2011.

**Article 2**

Monsieur Julien GREGOIRE, attaché d'administration, est assujéti à un cautionnement de 760 € (sept cent soixante euros) et ne perçoit pas d'indemnité de responsabilité.

**Article 3**

Le directeur de l'administration pénitentiaire au ministère de la justice et des libertés est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et des libertés, et de sa notification au comptable assignataire en sa qualité d'ordonnateur secondaire.

Fait le 26 octobre 2011.

Pour le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés et par délégation,  
Pour le préfet, directeur de l'administration pénitentiaire et par délégation,  
Le chef du bureau du budget, de la comptabilité et des finances

**Emmanuel SKOULIOS**